



Romain BLANCHET
Michel DAMPERAT
David DECOURS
Eliane DULAC
Christian GARDILLOU
Jeanne GAYE
José GONCALVES
Eric GUILLEN
Franck HUYGHE
Carole LEJAS
Cédric LHOPE
Patrick PAPON
Bruno POURTALÉ
Christophe POT
Guillaume TARDY

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE LA CHARENTE**

104 Rue Monlogis

16000 ANGOULEME

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

Exco Valliance Conseils ANGOULEME

11 Route du Peux – CS 22508 SOYAUX
16025 ANGOULEME
Tél. +(0)5 45 95 65 65

Nos bureaux en France

Angoulême - Barbezieux - Jarnac (16) / La Rochelle - Rochefort -
Royan - Saintes (17) / Le Bouscat - Lormont - Mérignac (33) / Paris (75)
Et à l'Étranger : en Pologne et au Portugal

Site Internet : www.excovalliance.fr / Blog : exco-valliance-blog.fr





Romain BLANCHET
Michel DAMPERAT
David DECOURS
Eliane DULAC
Christian GARDILLOU
Jeanne GAYE
José GONCALVES
Eric GUILLEN
Franck HUYGHE
Carole LEJAS
Cédric LHOUE
Patrick PAPON
Bruno POURTALÉ
Christophe POT
Guillaume TARDY

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE LA CHARENTE

Siège social : 104 Rue Monlogis
16000 ANGOULEME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2021

À l'Assemblée générale de l'association Ligue contre le Cancer – Comité de la Charente

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue contre le Cancer – Comité de la Charente relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Exco Valliance Conseils ANGOULEME
11 Route du Peux – CS 22508 SOYAUX
16025 ANGOULEME
Tél. +(0)5 45 95 65 65

Nos bureaux en France
Angoulême - Barbezieux - Jarnac (16) / La Rochelle - Rochefort -
Royan - Saintes (17) / Le Bouscat - Lormont - Mérignac (33) / Paris (75)
Et à l'Étranger : en Pologne et au Portugal

Site Internet : www.excovalliance.fr / Blog : exco-valliance-blog.fr



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soyaux, le 25 mars 2022

Pour la société SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS
Michel DAMPERAT,
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 689.61	(1 689.61)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 689.61	(1 689.61)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	147 367.78	(89 700.62)	57 667.16	61 269.57
Terrains	3 800.00		3 800.00	3 800.00
Constructions	121 004.73	(68 051.13)	52 953.60	55 628.91
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 563.05	(21 649.49)	913.56	1 840.66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	22.00		22.00	22.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22.00		22.00	22.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	149 079.39	(91 390.23)	57 689.16	61 291.57
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				449.45
CRÉANCES	170 190.17		170 190.17	119 165.75
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 868.28		3 868.28	380.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	166 321.89		166 321.89	118 785.75
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	548 013.03		548 013.03	422 699.26
Valeurs mobilières de placement	170 850.00		170 850.00	170 850.00
Disponibilités	377 163.03		377 163.03	251 849.26
Charges constatées d'avance	233.75		233.75	233.75
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	718 436.95		718 436.95	542 548.21
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	867 516.34	(91 390.23)	776 126.11	603 839.78
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		506 132.13	416 222.90
Réserves statutaires ou contractuelles		242 533.44	202 533.44
Réserves pour projet de l'entité		263 598.69	213 689.46
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		163 959.45	89 909.23
Situation nette (sous total)		670 091.58	506 132.13
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		670 091.58	506 132.13
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		15 048.00	13 205.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		15 048.00	13 205.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS			
DETTEs		90 986.53	84 502.65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 088.13	30 246.23
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		13 984.40	9 017.65
Dettes fiscales		114.00	71.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		45 800.00	45 167.77
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		90 986.53	84 502.65
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		776 126.11	603 839.78



Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 96 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 433.402.190.000.21 - APE 6920Z

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	25 088.00	24 776.00	312.00	1.26 %
Ventes de biens et services	52 246.41	5 910.55	46 335.86	
Ventes de biens	21 458.49	5 090.55	16 367.94	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	30 787.92	820.00	29 967.92	
dont parrainages	1 021.50		1 021.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	8 841.00	12 221.00	(3 380.00)	-27.66 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	321 603.14	368 934.01	(47 330.87)	-12.83 %
Dons manuels	318 040.30	234 624.34	83 415.96	35.55 %
Mécénats	3 562.84	3 000.00	562.84	18.76 %
Legs, donations et assurances-vie		131 309.67	(131 309.67)	
Contributions financières reçues	196 641.93		196 641.93	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	380.00	380.00		0.00 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	604 800.48	412 221.56	192 578.92	46.72 %
Achats de marchandises	14 541.57	2 367.53	12 174.04	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	94 606.67	84 930.30	9 676.37	11.39 %
Aides financières	235 869.59	156 059.28	79 810.31	51.14 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 788.00	1 713.00	75.00	4.38 %
Salaires et traitements	55 063.73	44 895.43	10 168.30	22.65 %
Charges sociales	16 886.06	9 646.53	7 239.53	75.05 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 850.53	5 636.39	1 214.14	21.54 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	18 018.76	19 191.03	(1 172.27)	-6.11 %
CHARGES D'EXPLOITATION	443 624.91	324 439.49	119 185.42	36.74 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	161 175.57	87 782.07	73 393.50	83.61 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 801.85	1 821.16	(19.31)	-1.06 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 801.85	1 821.16	(19.31)	-1.06 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 801.85	1 821.16	(19.31)	-1.06 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	162 977.42	89 603.23	73 374.19	81.89 %
Sur opérations de gestion	1 248.03	700.00	548.03	78.29 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 248.03	700.00	548.03	78.29 %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 248.03	700.00	548.03	78.29 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	266.00	394.00	(128.00)	-32.49 %
TOTAL DES PRODUITS	607 850.36	414 742.72	193 107.64	46.56 %
TOTAL DES CHARGES	443 890.91	324 833.49	119 057.42	36.65 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	163 959.45	89 909.23	74 050.22	82.36 %
Dons en nature				
Prestations en nature	174.00	61.48	112.52	
Bénévolat	46 877.04	29 838.81	17 038.23	57.10 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	47 051.04	29 900.29	17 150.75	57.36 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	174.00	61.48	112.52	
Personnel bénévole	46 877.04	29 838.81	17 038.23	57.10 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	47 051.04	29 900.29	17 150.75	57.36 %
NON AFFECTÉS				



Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	Préambule	6
2.1.2	Cadre légal de référence	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	Cotisation des Comités Départementaux	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	Principes généraux	7
3.1.2	État de l'actif immobilisé (brut)	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	7
3.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé	8
3.1.4	Méthode et durées d'amortissements	8
3.1.5	Tableau de variation des immobilisations financières	8
3.1.6	Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021	9
3.1.7	Stocks	9
3.1.1	Etat des échéances des créances	9
3.1.2	Tableaux des dépréciations	10
3.1.3	Disponibilités	10
3.1.4	Produits à recevoir par postes du bilan	10
3.1.5	Charges constatées d'avance	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	Tableau de variation des fonds propres	12
3.2.2	Fonds dédiés	13
3.2.3	Provisions pour risques et charges	15
3.2.3.1	Tableau de variation	15
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	15
3.2.4	Dettes	15
3.2.4.1	Etat des échéances	15
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales	16
3.2.5	Charges à payer par postes du bilan	16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	Produits liés à la générosité du public	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	18
4.2.1.2	Dons manuels	18
4.2.1.3	Mécénat	18
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public	19
4.2.2	Produits non liés à la générosité du public	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	19
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	19
4.2.3	Subventions et autres concours publics	20
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	20
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	Modalités de répartition des charges	20


Expertise Comptable
Audit - Conseil
 11 - Route du Paux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULÈME CEDEX
 ☎ 05 45 96 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z

4.3.2	Missions sociales.....	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	Frais de fonctionnement	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	29
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	29
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié.....	30
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	30
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	30


Expertise Comptable
Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

• Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

• Actions en direction des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

• Actions d'information, et de prévention, dépistage :

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

• Action de formation :

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

L'emploi des ressources s'est effectué de la façon suivante :

- Missions sociales pour 301 849,26 €.
- Frais de recherche de fonds : 82 833,65 €.
- Frais de fonctionnement : 57 099 €, soit 13 %
- Le résultat est bénéficiaire à hauteur de 163 959,45 €. Cet excédent s'explique par la réception de legs en fin d'année qui n'ont pas pu être affectés. Le budget prévisionnel 2022 a été modifié au cours du CA du 24 mars pour attribuer cette somme aux missions sociales.

Les ressources s'élèvent à 607 850,36 € :

- Produits liés à la générosité du public : 572 025,03 €
- Autres produits : 26 984,33 €
- Subventions des collectivités locales : 8 841,00 €

Le nombre d'adhérents, en baisse depuis plusieurs années, est remonté à 3136.

Parmi les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice, nous avons la modification de la convention legs.

Afin de simplifier et normaliser les rapports entre le Siège de la Fédération et les comités, et dans un esprit de justesse et d'équité, la réforme de la répartition des libéralités entre en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Les principaux axes de cette réforme sont les suivants :

- Répartition à 50/50 des libéralités non affectées entre le Siège et le Comité désigné par testament ou par l'assurance vie – ou, à défaut, du lieu de rédaction de ces documents.
- Harmonisation des frais de gestion des dossiers à 4%, au lieu de 6% pour les legs et 3% pour les assurances vie.
- Disparition des concertations pour les sommes revenant aux Comités, avec le souhait que le financement de la recherche nationale soit maintenu malgré la libre utilisation de ces fonds.

 Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16026 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 01
Siret : 438.402.190.000 2021-09-20

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

 Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190 00016 6920Z

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF



Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 93 17 04
Siret : 428 499 400 00011 APE 6920Z

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 689,61			1 689,61
Immobilisations corporelles	145 962,66	1 405,12		147 367,78
Immobilisations financières	22,00			22,00
Total	147 674,27	1 405,12	0	149 079,39

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→		
→		
Immobilisations corporelles	1 405,12	0
→ Peinture petit bureau RDC		
→		
Immobilisations financières	0	0
→		
→		
Total	1 405,12	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 689,61			1 689,61
Amort.Immobilisations corporelles	84 693,09	5 007,53		89 700,62
Amort.Immobilisations financières				
Total	86 382,70	5 007,53	0	91 390,23

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans


EXCO
 Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 10025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22,00			22,00
Total	22,00	0	0	22,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

EXCE
Vigilance Conseils
Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyeux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	3 868,28	3 868,28	
→ Autres Créances	166 321,89	166 321,89	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	170 190,17	170 190,17	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	170 850,00	170 850,00			
Total	170 850,00	170 850,00	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Caisse	1 272,24	
Comptes bancaires	128 928,17	
Livrets et comptes épargne	211 257,62	1 801,85
Valeurs à l'encaissement	35 705,00	
Comptes à terme		
Total	377 163,03	1 801,85


EICO
 Vigilance Conseils
 Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs	1 523,79	4 100,86
→ Frais des bénévoles	311,79	
→ Avoirs à recevoir		90,86
→ Divers produits à recevoir	1 212,00	4 010,00
Créances clients et comptes rattachés	3 868,28	380,00
→ Clients public	2 804,00	380,00
→ Clients intragroupe	1 064,28	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	133 289,99	104 998,74
Autres créances	31 508,11	9 686,15
→ Dons à recevoir	560,00	
→ Dons à recevoir du BN	29 044,49	9 686,15
→ Prélèvements automatiques	1 903,62	
Disponibilités	340 185,79	224 725,73
Total	545 752,35	353 957,63

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Abt Charente Libre</i>	233,75	233,75
Total	233,75	233,75

 **LYCO**
Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Pairex - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 85 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.100.000.21 - APE 6920Z

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	202 533,44				40 000,00				242 533,44	
→ Fonds de réserve générale	213 689,46				49 909,23				263 598,69	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	89 909,23		89 909,23						163 959,45	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	506 132,13	0,00	89 909,23	0,00	89 909,23	0,00	0,00	0,00	670 091,58	0,00



Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0



Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

3.2.3 Provisions pour risques et charges



Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16026 ANGOULEME CEDEX

05 45 95 05 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 498 402 21 - APE 69202

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	13 205,00	1 843,00		15 048,00
Total	13 205,00	1 843,00	0	15 048,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 62 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 088,13	31 088,13		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	14 098,40	14 098,40		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	45 800,00	45 800,00		
Produits constatés d'avance				
Total	90 986,53	90 986,53	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales



 11 Route du Peux - CS 22508 Soryaux

 16025 ANGOULEME CEDEX

 Experte-Comptable

 Audit - Conseil

 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91

 Site : 433.402.199.990.21 - APE 6920Z

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	266,00	394,00
→ Impôt sur les sociétés	266,00	394,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	14 098,40	9 088,65
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 228,01	1 426,20
→ Caisse de retraite	125,66	363,70
→ Caisse de prévoyance	887,09	123,44
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	6 392,33	5 388,91
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 351,31	1 715,40
→ Prélèvement à la source	114,00	71,00
Total	14 364,40	9 482,65

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	31 088,13	30 246,03
→ FNP - Factures non parvenues	2 960,86	2 295,00
→ FNP - Factures non parvenues Intragroupe	27 490,01	23 747,36
→ Fournisseurs	610,26	217,69
→ Fournisseurs Intragroupe	27,00	3 985,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
Dettes des legs et donations :		
...		
Autres dettes :	45 800,00	45 167,77
→ Frais des bénévoles		349,47
→ Charges à payer recherche	40 000,00	
→ Charges à payer autres	5 800,00	8 997,36
→ Charges à payer recherche Intragroupe		35 820,94
Total	76 888,13	75 413,80

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.


Expertise Comptable
 11 Route du Parc
 16000 ANGOULEME CEDEX
 Tel : 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Sirat : 400.402.100.000.21 - APE 6920Z

REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE	Décembre 2021		Décembre 2020		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	301 849,26	285 827,76	214 551,57	214 551,57	
1.1 Réalisées en France	301 849,26	285 827,76	214 551,57	214 551,57	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	99 218,49	83 196,99	84 433,27	84 433,27	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	202 630,77	202 630,77	130 118,30	130 118,30	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	82 833,65	82 833,65	67 543,52	67 543,52	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	82 833,65	82 833,65	67 543,52	67 543,52	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	57 099,00	48 241,00	40 944,40	28 723,40	
3.1 Frais d'information et de communication	9 252,66	9 252,66	5 208,84	5 208,84	
3.2 Frais de fonctionnement	46 372,76	37 514,76	34 748,59	22 527,59	
3.3 Autres charges	1 473,58	1 473,58	986,97	986,97	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 843,00	1 843,00	1 400,00	1 400,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	266,00		394,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES	443 890,91	418 745,41	324 833,49	312 218,49	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	163 959,45		89 909,23		

8 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	47 051,04	47 051,04	29 900,29	29 900,29
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	47 051,04	47 051,04	29 900,29	29 900,29

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-572 025,03	-572 025,03	-401 348,12	-401 348,12		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-25 088,00	-25 088,00	-24 776,00	-24 776,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-321 603,14	-321 603,14	-368 934,01	-368 934,01		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-225 333,89	-225 333,89	-7 638,11	-7 638,11		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-26 984,33		-1 173,60			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises	-1 021,50					
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-21 312,00					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-4 650,83		-1 173,60			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 841,00		-12 221,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-607 850,36	-572 025,03	-414 742,72	-401 348,12		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-47 051,04	-47 051,04	-29 900,29	-29 900,29
Bénévolat	-46 877,04	-46 877,04	-29 838,81	-29 838,81
Prestations en nature	-174,00	-174,00	-61,48	-61,48
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-47 051,04	-47 051,04	-29 900,29	-29 900,29

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ... → ...	175 329,93	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	25 679,34	651,40
→ Ventes	21 458,49	5 090,55
→ Prestations et autres ventes	1 064,28	75,00
→ Produits financiers	1 801,85	1 821,16
Total	225 333,89	7 638,11

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	26 984,33	
→ Parrainage des entreprises	1 021,50	
→ Contributions financières sans contrepartie	21 312,00	
→ Autres produits non liés à la générosité du public	4 650,83	1 173,60
Total	26 984,33	1 173,60

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges ».

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 24 mars 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	369,91	181,59	121,06	672,56
Electricité, gaz et eau	814,35	399,77	266,51	1 480,63
Fournitures administratives	219,49	107,75	71,83	399,07
Autres achats et fournitures	690,19	338,82	225,88	1 254,89
Téléphone	2 099,99	1 030,91	687,27	3 818,17
Taxes locales	703,45	345,33	230,22	1 279,00
Entretien sur biens immobiliers	831,14	408,01	272,01	1 511,16
Maintenance	555,93	272,91	181,94	1 010,78
Total	6 284,45	3 085,09	2 056,72	11 426,26

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	21 382,55	17 727,02
Actions d'information, de prévention et de dépistage	3 376,19	2 799,00
Actions de formation		
Actions de recherche	1 125,40	933,00
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	19 131,76	15 861,02
Frais de fonctionnement (dont communication)	26 933,90	17 221,91
Total	71 949,80	54 541,95

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	81 307,57	64 877,95
Actions d'information, prévention, dépistage	10 669,35	6 631,43
Actions de formation	179,88	410,25
Actions de recherche	6 342,14	11 746,40
Actions autres	719,55	767,24
Total	99 218,49	84 433,27
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	30 538,20	6 600,00
Actions d'information, prévention, dépistage		2 697,36
Actions de formation		
Actions de recherche	169 592,57	120 820,94
Actions autres	2 500,00	
Total	202 630,77	130 118,30

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	9 252,66	5 208,84
Frais de gestion	39 517,34	28 087,42
Impôts et taxes	739,22	715,06
Cotisation statutaire	6 116,20	5 946,11
Charges financières	572,24	224,10
Dotations aux amortissements	901,34	762,87
Total	57 099,00	40 944,40

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

EXCO
Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
10025 ANGOULEME CEDEX
05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	46 877,04	29 838,81
Prestation	Tarif négocié	174,00	61,48
Autres (à préciser)			
Total		47 051,04	29 900,29

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Frais de fonctionnement	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Par l'organisme		Par l'organisme		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes							
Achats de marchandises		402,69			9 434,88			4 704,00			14 541,57
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	27 240,89				49 691,44			17 674,34			94 606,67
Aides financières	33 238,82	202 630,77									235 869,59
Impôts, taxes et versement assimilés	703,45				345,33			739,22			1 788,00
Salaires et traitements	18 952,17				14 008,12			22 103,44			55 063,73
Charges sociales	6 931,96				5 123,64			4 830,46			16 886,06
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 754,15				1 352,04			901,34	1 843,00		6 850,53
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	8 994,36				2 878,20			6 146,20			18 018,76
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									266,00		266,00
TOTAL	98 815,80	203 033,46	0,00	0,00	82 833,65	0,00	0,00	57 099,00	1 843,00	266,00	443 890,91

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					174,00
Mises à disposition gratuite de biens			174,00		46 877,04
Prestations de services			46 877,04		
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	47 051,04	0	47 051,04


Exco
 Valiance Conseils
 Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 433.402.100.000.21 - APE 6920Z

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes 2020	4 176,00
Autres missions	
Total	4 176,00

 Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
10025 ARGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 408.402.190.000.21 - APE 6920Z

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Aides financières aux malades non utilisées	888,03
→ vente 2 tablettes	360,00
→	
→ ...	
Total	1 248,03
Charges exceptionnelles	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0,00

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Details	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE Décembre 2021	EMPLOIS 01/04/2022 - 17/07	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			301 849,26	285 827,76	214 551,57	214 551,57
1.1 Réalisées en France			301 849,26	285 827,76	214 551,57	214 551,57
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			99 218,49	83 196,99	84 433,27	84 433,27
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			81 307,57	66 307,57	64 877,95	64 877,95
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			10 669,35	9 647,85	6 631,43	6 631,43
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			179,88	179,88	410,25	410,25
Actions de société et politique de santé			719,55	719,55	767,24	767,24
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			6 342,14	6 342,14	11 746,40	11 746,40
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			202 630,77	202 630,77	130 118,30	130 118,30
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			30 538,20	30 538,20	6 600,00	6 600,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					2 697,36	2 697,36
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			169 592,57	169 592,57	120 820,94	120 820,94
Programmes nationaux			77 592,57	77 592,57	35 820,94	35 820,94
Programmes régionaux et départementaux			92 000,00	92 000,00	85 000,00	85 000,00
Mission reversement legs						
Autres actions			2 500,00	2 500,00		
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			82 833,65	82 833,65	67 543,52	67 543,52
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			82 833,65	82 833,65	67 543,52	67 543,52
Frais d'appel de dons			41 538,46	41 538,46	37 994,91	37 994,91
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons						
Frais de traitements des legs			31 750,97	31 750,97	27 570,37	27 570,37
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes			9 544,22	9 544,22	1 978,24	1 978,24
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, PréV, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, PréV, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			57 089,00	48 241,00	40 944,40	28 723,40
3.1 Frais d'information et de communication			9 252,66	9 252,66	5 208,84	5 208,84
Frais d'information et de communication externe			9 252,66	9 252,66	5 208,84	5 208,84
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement			46 372,76	37 514,76	34 748,59	22 527,59
Frais de gestion			39 517,34	30 659,34	28 087,42	15 856,42
Formation administrative						
Impôts et taxes			739,22	739,22	715,06	715,06
Cotisation statutaire 10%			6 116,20	6 116,20	5 946,11	5 946,11
3.3 Autres charges			1 473,58	1 473,58	986,97	986,97
Charges financières			572,34	572,34	224,10	224,10
Dotations aux amortissements			901,34	901,34	762,87	762,87
Charges exceptionnelles						
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 843,00	1 843,00	1 400,00	1 400,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			266,00		394,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES			443 890,91	418 745,41	324 833,49	312 218,49
EXCÉDENT OU DÉFICIT			163 959,45		89 909,23	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		47 051,04	47 051,04	29 900,29	29 900,29
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL		47 051,04	47 051,04	29 900,29	29 900,29

Détails	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE Décembre 2021	RESSOURCES 01/04/2022 - 17-07	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
Cotisations						
-572 025,05						
-572 025,05						
-24 776,00						
-24 776,00						
1.2 Dans, legs et mécénat						
Dans manuels non affectés						
-25 088,00						
-25 088,00						
Dans manuels affectés						
-321 603,14						
-321 603,14						
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
-299 259,95						
-299 259,95						
Legs et autres libéralités affectés						
-18 780,35						
-18 780,35						
Mécénat						
-3 562,84						
-3 562,84						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
Manifestations						
-225 333,89						
-225 333,89						
Ventes (dont abonnement à vivre)						
-25 679,34						
-25 679,34						
Prestations et autres ventes						
-21 458,49						
-21 458,49						
Activités de récupération						
-210,00						
-210,00						
Charges et Produits exceptionnels						
-75,00						
-75,00						
Droits d'auteurs						
-854,28						
-854,28						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)						
-1 801,85						
-1 801,85						
Autres produits affectés						
-175 329,93						
-175 329,93						
Produits financiers						
-1 821,16						
-1 821,16						
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités						
-1 821,16						
-1 821,16						
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
-26 984,35						
-26 984,35						
2.2 Parrainage des entreprises						
Parrainage et recherche partenariat						
-1 021,50						
-1 021,50						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
Contributions financières reçues						
-21 312,00						
-21 312,00						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
Autres prod d'activités annexes et prest						
-4 650,83						
-4 650,83						
Transfert de charges						
-3 022,80						
-3 022,80						
Produits exceptionnels						
-380,00						
-380,00						
Ventes et Prestations (Comités)						
-700,00						
-700,00						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
État						
-8 841,00						
-8 841,00						
SINCA						
-8 841,00						
-8 841,00						
Collectivités locales						
-8 221,00						
-8 221,00						
Autres organismes						
-4 000,00						
-4 000,00						
Autres subventions affectées aux missions sociales						
-4 000,00						
-4 000,00						
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
TOTAL						
-607 850,36						
-572 025,03						
-414 742,72						
-401 348,12						

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat					
-47 051,04					
-47 051,04					
Prestations en nature					
-46 877,04					
-46 877,04					
Dons en nature					
-174,00					
-174,00					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
-47 051,04					
-47 051,04					
-29 900,29					
-29 900,29					
-29 838,81					
-29 838,81					
-61,48					
-61,48					

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
	Total						

EXCO
Vallence Conseils
Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 21608 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Cib : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS


Expertise Comptable
Audit - Conseil
 11 Route du Faux - CS 22608 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	14	875,25	0,53	13 758,93
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	69	2 106,75	1,28	33 118,11
Total	101	2 982,00	1,81	46 877,04

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

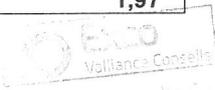
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	3 585	1,97
Total	3	3 585	1,97

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures


Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du ... - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
T 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.100.000.21 - APE 6920Z

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 940,32
6257 - Réceptions	Restauration	50,70
6068 - Autres matières et fournitures	Produits soins esthétiques	203,03
	Total	4 194,05

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3136** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.